

Réunion Conseil Ecole Doctorale ALLPH@**Vendredi 14 janvier 2011 9 h – 12 h 20**

Représentants des Etablissements et Unités de Recherche		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
Directrice	Monique Martinez	Présente
UTM	Jean-Yves Laurichesse	Excusé
CAS	Catherine Lanone	Présente
ERRAPHIS	J.C. Goddard	Excusé
CREG	Françoise Knopper, co-directrice de l'ED	Présente
LAIRDIL	Nicole Décuré	Présente
LARA	Xavier Lambert	Excusé
LERASS	Stéphane Bratosin	Présent
LLA	Arnaud Rykner	Présent
PLH	Daniel Lacroix	Présent
UPS	Milon Alain	Absent
Personnel administratif	Katia Dago	Présente

Représentants des Etudiants	
NOM	ÉMARGEMENT
Anne-Claire PAILLISSE	Présente
Cécile FOURREL DE FRETTES	Excusée
Emeline JOUVE	Présente
Emilie Lumière	Présente

Représentants Extérieurs		
Personnalités scientifiques		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
Conservateur BUC	Luc Garcia	Excusé
Centre régional des Lettres	Hervé Ferrage	Absent
Déléguée générale de la cinémathèque de Toulouse	Natacha Laurent	Absente
Directrice de département langues, littératures romanes, UT1	Antonia Pallach-Gelly	Absent
Partenaires sociaux-économiques et culturels		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
Conseil régional, vice-présidente de la culture, du patrimoine, de l'audio-visuel et de l'identité régionale		Absente
Société française des traducteurs	Carmelo Cancio	Excusé
Musée des Abattoirs	Alain Mousseignes	Absent
Editions Milan	César Roldan	Présent

INVITÉS PERMANENTS		
Qualité	Nom - Prénom	Emargement
IRIEC	Patrick Lesbre	Excusé
ECORSE-CERTOP	Patrick Chaskiel	présent
FRAMESPA	F. Cazal	Présente
IL LABORATORIO	Jean-Luc Nardone	Excusé
DED	Laure Cammas	Présente
DED	Myriam Guiraud	Absente

Ordre du jour :

1. Administration

**Finances Bilan budgétaire 2009-2010
Budget prévisionnel 2010-2011**

Encadrements Liste d'encadrants par laboratoires et taux d'encadrements

Divers : inscription de Kenza Droua

2. Formations

Grille de validation des formations

Articulation Formations DCCE et Formations ED

Passage aux ECTS

Evaluation des formations

3. Politique scientifique des établissements

Directives du CS UTM

Co-accréditation UPS :

point sur la co-accréditation UPS

problème de l'attribution des CDU aux équipes et encadrants UPS

4. Politique de l'ED

Renouvellement du Conseil

Modalités d'attribution des CDU

Point sur les CIFRE

Point sur la convention Giessen

Proposition de Journées pour les encadrants

**Création d'un réseau ED Arts et Medias avec l'ED Arts et Médias de Paris III :
Université d'été Paris III, Atelier de recherche junior UTM / Laboratoires de recherche
junior ENS Lyon, Collection Arts et medias Paris III, Formations Label Réseau
(Monique)**

5. Présentation du CDUT/PRES

Point sur les Doc Innov

Point sur les actions à l'international

—

Présentation de l'ED ALLPHA :

Laure CAMMAS a pris ses fonctions au secrétariat de l'ED en septembre 2010. Elle gère la scolarité des doctorants en général et suit le fonctionnement de l'ED (bons de commandes). Myriam GUIRAUD continue à gérer les formations et les missions (suivi financier).

Rappel sur le fonctionnement et l'organisation de l'ED : l'Ecole Doctorale est portée par un établissement mais fonctionne sur plusieurs établissements, ici UPS.

Effectifs en hausse :

268 doctorants en cours d'inscription administrative à l'UTM, 16 à l'UPS.

290 inscriptions pédagogiques UTM déposées à l'ED

58 nouveaux entrants inscrits (IA)

37 % étrangers

Grâce aux actions coordonnées au sein du Collège Doctoral du PRES (toutes ED confondues), une centaine de doctorants chinois financés (1200 euros/mois) sont susceptibles de venir à Toulouse. **Les unités de recherche peuvent proposer des sujets de thèse pour ces doctorants en utilisant le fichier proposé par le PRES** et envoyé à tous les laboratoires par l'ED. Contact : Sophie Achte <sophie.achte@univ-toulouse.fr>.

1- Administration

- *Présentation du budget 2010.*

Vote du Budget par le Conseil : le budget 2010 est approuvé à l'unanimité.

- *Budget prévisionnel 2011* : l'ED peut développer de nouvelles actions en direction des doctorants : aide aux cotutelles non couvertes par le dispositif AMID de l'UTM

Et participation aux Appels d'Offre de l'ED : Université d'été, laboratoires juniors, etc...

- *Encadrement :*

Le taux d'encadrement doit être respecté: **6 thèses maximum par encadrant.**

Un problème se pose pour l'équipe Erraphis qui ne dispose pas d'un nombre suffisant d'encadrants pour respecter ce taux. Propositions pour régler ce problème : encadrement par un MCF ; rattacher des encadrants étrangers à l'ED ...

Le Conseil de l'ED demande au CS de trouver une solution pour assurer la faisabilité des inscriptions en doctorat de philosophie en respectant le critère du nombre de thèses encadrées.

Le Conseil de l'ED demande que soit respecté le périmètre scientifiques des ED et le rattachement à Allph@ de tous les encadrants spécialistes des thèses littéraires hispaniques (les thèses civilisationnistes d'espagnol relevant pour ce qui est du siècle d'Or et du Moyen Age de TESC, selon l'accord trouvé par les ED en juin 2010 et validé par le CS).

Inscription de Kenza Droua :

Le Conseil autorise l'inscription en 1ère année de doctorat de Kenza Droua sur un nouveau sujet de thèse et avec un nouvel encadrant.

2- Formations :

La grille de validation des formations est soumise à l'avis du Conseil. La proposition de Mme Knopper est retenue pour cette année tout en prenant compte des remarques du Conseil.

Les formations DCCE du PRES seront validées dans le parcours à hauteur de **45h**.

Passage aux ECTS :

180 ECTS pour le doctorat.

Pour cette année, la répartition suivante est approuvée par le Conseil : 100 ECTS pour les formations et 80 ECTS pour la thèse.

Evaluation des formations :

Une fiche d'évaluation sera envoyée par les étudiants et exploitée par l'OVE pour établir des statistiques.

Le Conseil de l'ED propose la création d'un groupe de travail formations pour réfléchir au contenu de l'offre de formations. Un Conseil spécial formations sera organisé en mai.

3- Politique scientifique des établissements :

Coaccréditation :

Malgré la co-accréditation, l'UPS n'a pas donné d'indications, à ce jour, sur les CDU attribués à Allpha, sur le montant de sa participation financière, sur les supports logistiques pour les inscriptions.

Le Conseil de l'ED demande instamment aux 2 vice-présidences qu'une rencontre soit organisée entre les 2 établissements afin de discuter de l'attribution de CDU à l'ED Alpha et de définir sereinement les conditions d'exercice de la co-accréditation.

4- Politique de l'ED :

Conseil :

A la demande de l'AERES, une personnalité extérieure est appelée à siéger : il s'agit il s'agit d'un professeur de notre université partenaire allemande Giessen, Mme Verena DOLLE, romaniste, spécialiste de la littérature et de la culture espagnoles et latino-américaines.

Il est urgent de remplacer Mme Breton comme personnalité extérieure. Sa remplaçante à la Région pourrait être contactée.

La convention Giessen :

Mme Knopper s'est rendue à Giessen et les choses avancent bien. 3 cotutelles sont en cours avec Giessen. Des Master Class peuvent être organisées par le biais d'échanges d'enseignants entre les 2 établissements. Une intervention de Catherine Lanone est prévue au mois de mai autour de l'écolittérature. L'ED peut financer d'autres missions vers Giessen.

Attribution des CDU :

Il paraît nécessaire de repenser la procédure d'attribution des CDU pour 2011 afin d'avoir des éléments objectivables d'évaluation, tout en conservant les principes de répartition des CDU qui ont prévalu au cours du contrat précédent. Les critères sont les suivants : qualité du candidat, la qualité du projet de thèse, la qualité de l'encadrant, la qualité du laboratoire.

Il serait intéressant de procéder par auditions (cf concours). La journée des auditions aura lieu le 28 juin 2011, la remise des dossiers à la DED le 24 juin. Cette première année servira de banc d'essai pour les années à venir.

Mais l'UTM n'a pas encore décidé de la répartition des CDU par ED.

Positionnement de l'ED :

Les encadrants pourraient organiser une journée d'études à l'intention des doctorants sur des passerelles entre littéraires et civilisationnistes. Il serait intéressant de travailler autour de la transversalité au sein de l'ED. Françoise fait une proposition de sujet.

Création d'un réseau ED Arts et Medias avec l'ED Arts et Médias de Paris III :

Université d'été Paris III, Atelier de recherche junior UTM / Laboratoires de recherche junior ENS Lyon, Collection Arts et medias Paris III, Formations Label Réseau.

Objectif : créer un réseau d'ED Arts et media pour mutualiser des activités.

Une réunion d'informations aura lieu en mars à Paris avec les 13 ED ayant répondu à nos sollicitations. Chaque ED ouvrira des places à ses activités aux doctorants des ED partenaires. Exemple d'actions : Appel d'Offre Université d'été à Venise (4 places réservées pour Allph@)

Les ED financeront les voyages de leurs doctorants.

Les directeurs d'unités et les encadrants doivent relayer les informations aux étudiants IMPÉRATIVEMENT car les listes ne sont pas encore opérationnelles.

5- Présentation du CDUT/PRES

Les formations EX CIES appelées maintenant DCCE (Doctorant Contractuel Chargé d'enseignement) organisées par le PRES s'adressent à tous les doctorants dans la limite des places disponibles.

Point sur les Doc Innov.

Le Doc Innov est un prix de la créativité du doctorant (et non sur la créativité et l'innovation du sujet). Ce dispositif a eu du succès. 50 dossiers ont été déposés, 13 ont été sélectionnés, 7 dossiers Allph@ ont été déposés à l'ED, deux candidats ont présenté leurs travaux. Afin de préparer en amont la seconde édition, l'ED propose que soit organisée une journée en amont avec des doctorants et des chercheurs afin de désigner le ou les représentants d'ALLPH@ aux Doc Innov.

6- Questions diverses

Mme Martinez insiste sur les difficultés qu'elle rencontre pour obtenir des données sur les doctorants au fur et à mesure de leurs inscriptions et pour les deux établissements.

Le Conseil de l'ED souhaite que soit optimisé le système de gestion et de suivi des doctorants afin que les données les concernant soient consultables à un instant T par l'Ecole Doctorale pour les étudiants inscrits dans les deux établissements.

Les élus étudiants demandent à pouvoir utiliser la liste de diffusion de la DED regroupant les adresses mails des doctorants Allph afin de diffuser des informations.

Devant les objections d'ordre juridique et matériel de la responsable de la DED, M. Rykner interpelle le Conseil pour demander à Mme Dago de relayer la demande des élus étudiants auprès des doctorants en leur envoyant par mail un formulaire à renseigner et à leur retourner.

Toutes les décisions ont été votées à l'unanimité.

La séance est levée à 12h20.